

Avis et communications

AVIS DIVERS

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Avis relatif à l'agrément de dispositifs de traitement secondaire des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes

NOR : TREL1912688V

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et après évaluation par des organismes notifiés, le ministre d'Etat, ministre de la transition écologique et solidaire, et la ministre des solidarités et de la santé agréent les dispositifs de traitement secondaire suivants :

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE			
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES5EH	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES6EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES6EH-B	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES7EH-A
Capacité de traitement	5 Equivalents-Habitants	6 Equivalents-Habitants	6 Equivalents-Habitants	7 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext01	2019-008-ext02	2019-008-ext03	2019-008-ext04
Historique	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE			
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES7EH-B	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES8EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES9EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES9EH-B
Capacité de traitement	7 Equivalents-Habitants	8 Equivalents-Habitants	9 Equivalents-Habitants	9 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext05	2019-008-ext06	2019-008-ext07	2019-008-ext08
Historique	Modèle extrapolé en 2019			

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE			
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES10EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES10EH-D	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES12EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES12EH-E
Capacité de traitement	10 Equivalents-Habitants	10 Equivalents-Habitants	12 Equivalents-Habitants	12 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext09	2019-008-ext10	2019-008-ext11	2019-008-ext12
Historique	Modèle extrapolé en 2019			

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE			
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES13EH	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES14EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES15EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES15EH-C
Capacité de traitement	13 Equivalents-Habitants	14 Equivalents-Habitants	15 Equivalents-Habitants	15 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext13	2019-008-ext14	2019-008-ext15	2019-008-ext16
Historique	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE			
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES16EH	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES18EH-A	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES18EH-C	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES20EH-A
Capacité de traitement	16 Equivalents-Habitants	18 Equivalents-Habitants	18 Equivalents-Habitants	20 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext17	2019-008-ext18	2019-008-ext19	2019-008-ext20
Historique	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019	Modèle extrapolé en 2019

Titulaire de l'agrément	DBO EXPERT France, La Croix Rouge, 35530 BRECE
Dénomination commerciale	Gamme « ENVIRO-SEPTIC ES », mode étanche, modèle ES20EH-C
Capacité de traitement	20 Equivalents-Habitants
Numéro national d'agrément	2019-008-ext21
Historique	Modèle extrapolé en 2019

La fiche technique descriptive correspondante est présentée en annexe. Elle porte seulement sur le traitement secondaire des eaux usées et décrit le volume minimum du traitement primaire à installer en amont de ce traitement. Elle ne porte pas sur la collecte, ni sur le transport, ni sur l'évacuation des eaux usées.

Les guides d'utilisation (Guide de l'utilisateur « Guide d'utilisation – Dispositif de traitement Enviro-Septic – Modèle ES 5 à 20 EH, Etanche, 49 pages, version 1.1, avril 2019 » et « Guide de mise en œuvre et d'installation – Dispositif de traitement Enviro-Septic – Modèle ES 5 à 20 EH, Etanche, 49 pages, version 1.1, avril 2019 ») sont disponibles auprès du titulaire de l'agrément et sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr>.

ANNEXE

FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE ASSOCIÉE À LA GAMME DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT SECONDAIRE AGRÉÉS ENVIRO-SEPTIC ES MODÈLES ES5EH À ES20EH

RÉFÉRENCES NORMALISATION ET RÉGLEMENTATION	
Références réglementaires et normatives	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié Annexe ZA de la norme NF EN 12566-6
Type de procédure	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'Arrêté du 7 septembre 2009 modifié
Organisme notifié chargé de l'évaluation de l'agrément	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment

SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE TRAITEMENT SECONDAIRE	
Technologie(s) de traitement	Filtre compact à sable alimenté au fil de l'eau
Description (nombre et fonction) des cuves / compartiments	10 à 42 conduites Advanced Enviro Septic
Liste des principaux équipements	<ul style="list-style-type: none"> - dispositif de répartition muni d'égalisateur de débit - pack d'étanchéité - piézomètre - évent (ventilation du filtre) - boîte d'échantillonnage

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues correspondant à un remplissage au plus égal à 50 % du volume utile du décanteur primaire.

Les dispositifs de traitement sont ventilés par une entrée d'air constituée par la canalisation d'amenée des eaux usées qui est prolongée jusqu'à l'air libre au-dessus du toit de l'habitation. L'extraction des gaz des dispositifs de traitement est assurée par une canalisation rapportée à 40 cm au-dessus du faîtage du toit de l'habitation avec un extracteur.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade, existent à proximité du rejet.

Les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans le tableau suivant.

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS - MODE ETANCHE							
Dénomination commerciale	ES5EH	ES6EH-A	ES6EH-B	ES7EH-A	ES7EH-B	ES8EH-A	
Capacité de traitement	5 EH	6 EH	6 EH	7 EH	7 EH	8 EH	
Numéro national d'agrément	2019-008-ext01	2019-008-ext02	2019-008-ext03	2019-008-ext04	2019-008-ext05	2019-008-ext06	
Conduites	Nombre	10	12	12	14	15	16
	Forme	Cylindrique					
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)					
Traitement primaire	Volume utile (m ³)	≥ 3	≥ 3	≥ 3	≥ 4	≥ 4	≥ 4
	Caractéristiques	Respect de l'annexe ZA de la norme EN 12566-1 et efficacité hydraulique inférieure ou égale à 8 g de billes (sur la 4ème valeur la plus forte de l'essai de type d'efficacité hydraulique) au sens de la norme EN 12566-1					
Filtre	Nombre	1	1	1	1	1	1
	Hauteur utile (cm)	70	70	70	70	70	70
	Surface utile (m ²)	18,90	22,05	22,61	25,20	27,14	28,35
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF							
Hauteur maximale de remblai (terre végétale) autorisée au-dessus du filtre (cm)	50						
Mise en œuvre possible ou pas en présence de nappe phréatique	Non						

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS - MODE ETANCHE							
Dénomination commerciale	ES9EH-A	ES9EH-B	ES10EH-A	ES10EH-D	ES12EH-A	ES12EH-E	
Capacité de traitement	9 EH	9 EH	10 EH	10 EH	12 EH	12 EH	
Numéro national d'agrément	2019-008-ext07	2019-008-ext08	2019-008-ext09	2019-008-ext10	2019-008-ext11	2019-008-ext12	
Conduites	Nombre	18	18	20	21	24	24

	Forme	Cylindrique					
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)					
Traitement primaire	Volume utile (m³)	≥ 5	≥ 5	≥ 5	≥ 5	≥ 6	≥ 6
	Caractéristiques	Respect de l'annexe ZA de la norme EN 12566-1 et efficacité hydraulique inférieure ou égale à 8 g de billes (sur la 4 ^{ème} valeur la plus forte de l'essai de type d'efficacité hydraulique) au sens de la norme EN 12566-1					
Filtre	Nombre	1	1	1	1	1	1
	Hauteur utile	70	70	70	70	70	70
	Surface utile (m²)	32,06	32,16	35,91	36,18	42,49	42,81
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF							
Hauteur maximale de remblai (terre végétale) autorisée au-dessus du filtre (cm)		50					
Mise en œuvre possible ou pas en présence de nappe phréatique		Non					

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS - MODE ETANCHE							
Dénomination commerciale		ES13EH	ES14EH-A	ES15EH-A	ES15EH-C	ES16EH	ES18EH-A
Capacité de traitement		13 EH	14 EH	15 EH	15 EH	16 EH	18 EH
Numéro national d'agrément		2019-008-ext13	2019-008-ext14	2019-008-ext15	2019-008-ext16	2019-008-ext17	2019-008-ext18
Conduites	Nombre	27	28	30	30	32	36
	Forme	Cylindrique					
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)					
Traitement primaire	Volume utile (m³)	≥ 7	≥ 7	≥ 8	≥ 8	≥ 8	≥ 10
	Caractéristiques	Respect de l'annexe ZA de la norme EN 12566-1 et efficacité hydraulique inférieure ou égale à 8 g de billes (sur la 4 ^{ème} valeur la plus forte de l'essai de type d'efficacité hydraulique) au sens de la norme EN 12566-1					
Filtre	Nombre	1	1	1	1	1	1
	Hauteur utile	70	70	70	70	70	70
	Surface utile (m²)	46,03	49,98	53,34	53,37	56,70	64,61
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF							
Hauteur maximale de remblai (terre végétale) autorisée au-dessus du filtre (cm)		50					
Mise en œuvre possible ou pas en présence de nappe phréatique		Non					

SYNTHÈSE DES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES DISPOSITIFS - MODE ETANCHE							
Dénomination commerciale		ES18EH-C		ES20EH-A		ES20EH-C	
Capacité de traitement		18 EH		20 EH		20 EH	
Numéro national d'agrément		2019-008-ext19		2019-008-ext20		2019-008-ext21	
Conduites	Nombre	36		40		42	
	Forme	Cylindrique					
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)					
Traitement primaire	Volume utile (m³)	≥ 10		≥ 10		≥ 10	
	Caractéristiques	Respect de l'annexe ZA de la norme EN 12566-1 et efficacité hydraulique inférieure ou égale à 8 g de billes (sur la 4 ^{ème} valeur la plus forte de l'essai de type d'efficacité hydraulique) au sens de la norme EN 12566-1					
Filtre	Nombre	1		1		1	

	Hauteur utile	70	70	70
	Surface utile (m²)	64,32	71,47	71,76
SYNTHÈSE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF				
Hauteur maximale de remblai (terre végétale) autorisée au-dessus du filtre (cm)		50		
Mise en œuvre possible ou pas en présence de nappe phréatique		Non		